Demain, on s'associe !

Soigner son installation en collectif

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs.trices ou personnes proches de l'installation, souhaitant travailler en collectif, et dont les membres du collectif sont déjà identifiés.

OBJECTIFS

Identifier les conditions de réussite d'un projet collectif.
Discerner les aspirations de chacun et le projet commun.
Clarifier les règles de fonctionnement du groupe concernant l'argent, le travail ou la prise de décision.
Mesurer l'adéquation entre la/les forme/s juridiques existantes et son projet collectif.
Expérimenter des outils de construction du collectif et des outils de communication pour réguler les conflits.

ENJEUX

Travailler à plusieurs en s'associant en agriculture est souvent une option envisagée pour mener l'activité agricole plus sereinement. Gestion du temps de travail partagée, implications économiques et financières, prise de décision, etc... nombre de questions surgissent alors, en amont ou pendant l'association. Il est indispensable de réfléchir le collectif aussi bien sur les aspects juridiques, pratiques et humains, afin d'anticiper les sources de conflits qui peuvent en découler et mettre en danger l'activité agricole.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis nécessaire

CONTENU

Conditions de réussite d'un projet collectif
Objectifs et aspirations individuels, clarification du projet commun.
Outils de construction et de régulation d'un projet collectif.
Outils de gestion d'un projet collectif : charte, statuts, règlement intérieur.
Apports sur la gouvernance, le partage du travail et le partage de l'argent au sein d'un groupe.
Règles de fonctionnement d'un groupe. Apports sur l'entraide agricole.
Adéquation du projet collectif aux formes juridiques existantes (GAEC, EARL, SCEA, SCOP, Association, entraide...).
Outils de communication : CNV, écoute active, régulation...

Le contenu de la formation sera adapté en fonction des attentes des personnes inscrites.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de travaux dirigés individuels ou en groupe.
Pédagogie active.
+ 4h d'accompagnement individualisé pris en charge par VIVEA pour les contributeur.rices VIVEA

MOYENS MATÉRIELS

Apports théoriques, documents de synthèses, échanges.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Auto-évaluation en fin de formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ARDEAR PACA - Vaucluse

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 06/01/2025

MODALITÉS D'ACCÈS
Sur inscription, via le formulaire en ligne

TARIFS

Adhérent	**904 €**
Non adhérent	**904 €**

Financement possible par VIVEA pour les contributeurs, VIVEA si formation inscrite au PPP. Prise en charge éventuelle par France Travail (AIF)

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Solène Ballet
contact@adear84.fr
06 33 68 29 70
ADEAR Vaucluse
84300 Cavaillon

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : 90% en moyenne depuis 2 ans pour le Vaucluse, sur nos formations à destination des collectifs agricoles

ARDEAR PACA
n° OF : 93840372284

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
14/01/2025	Hippodrome - Salle 2 84300 Vaucluse	Carla Scorsino, formatrice et accompagnatrice auprès de collectifs agricoles, formée avec l'ATAG
21/01/2025	Hippodrome - Salle 2 84300 Vaucluse	Carla Scorsino, formatrice et accompagnatrice auprès de collectifs agricoles, formée avec l'ATAG

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques | S'installer en AP | Installation | Gestion d\'entreprise

FINANCEURS

VIVEA — Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.
pôle emploi

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)